



Constuire ensemble  
l'innovation responsable

**Appel à projets pour  
sélectionner les projets qui  
seront accompagnés par le  
programme CoLAB : laboratoire  
de projets innovants et  
multi-acteurs pour le  
développement responsable**

## Sommaire

<b>INTRODUCTION : CoLAB ET LES ENJEUX DU MONDE DE DEMAIN</b>	<b>3</b>
>> Notre constat	3
>> Notre conviction	4
>> Notre mode d'action	4
<b>SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS</b>	<b>6</b>
<b>5. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ</b>	<b>7</b>
<b>6. CRITÈRES DE SÉLECTION COLAB</b>	<b>9</b>
<b>PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN PROJET : 2 PHASES, 4 ÉTAPES</b>	<b>10</b>
<b>Le processus de sélection CoLAB se déroule en 2 phases, soit 4 étapes selon le calendrier suivant: Tous les exemples documents nécessaires à la réponse à l'appel à projet sont disponibles sur le lien suivant: LIEN</b>	<b>10</b>
Appel à projet	11
Tous les exemples documents nécessaires à la réponse à l'appel à projet sont disponibles sur le lien.	12
Comité de présélection écrit et oral	12
Sélection finale : La Piscine	13
<b>MISE EN PLACE DE LA SUBVENTION D'AMORÇAGE</b>	<b>14</b>
<b>OBLIGATIONS DU PROJET ENVERS LE CoLAB</b>	<b>15</b>
<b>CONTACTS ET INFORMATION</b>	<b>15</b>

# 1. INTRODUCTION : CoLAB ET LES ENJEUX DU MONDE DE DEMAIN

## >> Notre constat

Depuis de nombreuses années, les ressources en eau de notre planète se font de plus en plus rares, et la Tunisie n'est pas en marge de ce phénomène. Au 06 Septembre 2021, le Directeur Général des Barrages et des Grands Ouvrages Hydrauliques, Monsieur Faiez Msallem, indiquait que les barrages tunisiens ne contiendraient que 750 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Cette quantité d'eau ne représente que 32,4% de la capacité totale de remplissage des barrages, et provoque une situation inquiétante même si on n'est qu'au début d'une nouvelle saison hydraulique.

La Tunisie est un cas emblématique des enjeux majeurs de la gestion de l'eau en Méditerranée. Les politiques de mobilisation des ressources en eau conduites par les directions techniques de l'État ont soutenu l'agriculture au prix de leurs dégradations quantitatives et qualitatives. **On note en effet que 80% des ressources hydriques sont utilisées pour l'agriculture contre seulement 13% pour la consommation et l'usage domestique.** Cette gestion des ressources hydriques a engendré des compétitions et des tensions accrues entre les usages (agricoles, industriels, domestiques), entre les territoires (villes / campagnes, amont / aval) et entre les acteurs (publics, privés).

Désormais, il est donc indispensable de revisiter les modes de gestion des ressources en eau au sein des milieux ruraux tunisiens, dans une perspective de durabilité environnementale, économique et sociale. L'attention est portée sur les agrosystèmes irrigués et pluviaux qui constituent l'entité principale de ces milieux ruraux.

**Ainsi, dans l'optique d'une meilleure gestion de l'eau dans les agrosystèmes et pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD), une mobilisation et un brassage des savoirs de tous les acteurs (chercheurs, associations, ONG, entreprises, acteurs institutionnels...) est nécessaire.**

Finalement, pour créer aujourd'hui le monde de demain, il est indispensable de rapprocher les différents acteurs, avec des nouvelles méthodes permettant une complémentarité des actions et favorisant la co-crédation, pour faire émerger des solutions innovantes et maximiser leurs impacts !

Notre postulat est donc le suivant : **pour changer les choses, il faut innover ensemble en faveur d'une aide plus efficace. C'est ce que va permettre le CoLAB !**

## >> Notre conviction

CoLAB Gestion durable de l'Eau dans les Agrosystèmes propose de **faire émerger des solutions multi-acteurs, en réunissant les parties prenantes de la chaîne de valeur, autour d'une approche transversale des enjeux de la crise de l'eau dans les agrosystèmes.**

Cette approche repose sur l'interdépendance des acteurs pour le développement de solutions pérennes, et permet aux acteurs terrains, aux bénéficiaires, aux acteurs de la recherche, aux acteurs privés et aux acteurs étatiques, de co-construire et développer des solutions par eux-mêmes.

Une fois les solutions définies par les acteurs, et des projets structurés, notre ambition est d'accompagner les collaborations pour sécuriser le parcours de création de solutions pertinentes, pérennes et inclusives.

Notre conviction est donc la suivante : à l'aide d'une méthodologie rigoureuse, toutes les parties prenantes d'un écosystème ont tout intérêt à travailler en complémentarité pour changer la donne sur le terrain positivement.

## >> Notre mode d'action

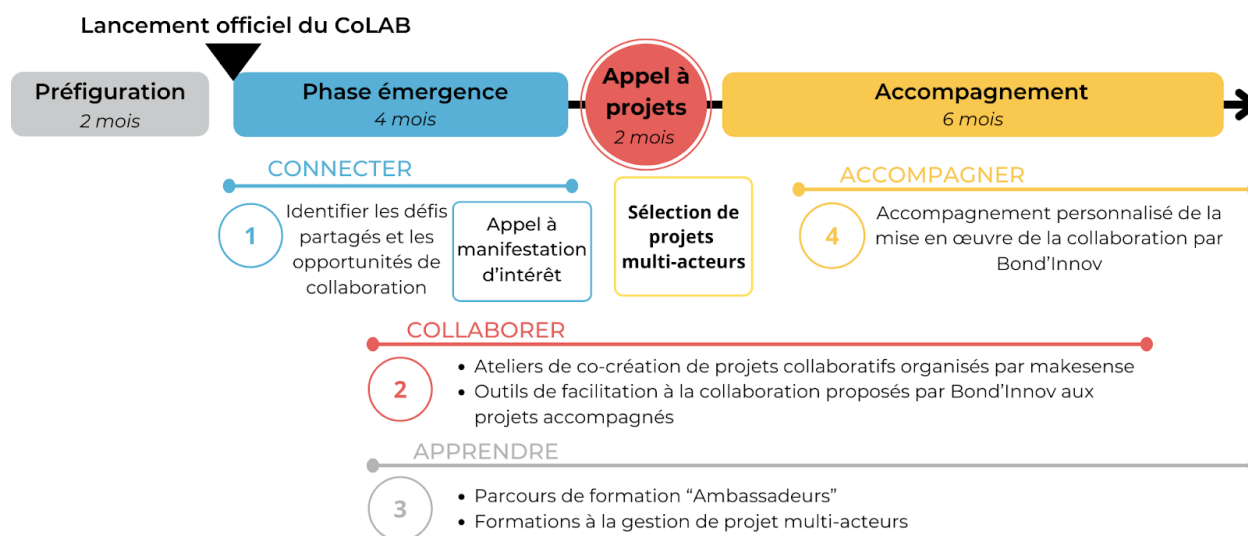
Soutenu par le **Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et co-créé par 3 acteurs engagés aux compétences complémentaires l'IRD, makesense et Bond'innov, CoLAB est le premier laboratoire multi-acteurs pour l'innovation responsable.**

Sa mise en œuvre en Tunisie s'inscrit dans le cadre du projet **FSPI-APIS**, et contribue à la valorisation de connaissances nouvelles générées par la coopération scientifique franco-tunisienne.

La structure du CoLAB permet d'expérimenter des méthodes de **co-construction** de projets et de favoriser le partage de connaissances et de savoir-faire au sein d'une

communauté d'acteurs engagés afin de faire émerger collectivement des solutions innovantes.

### 3. Le programme CoLAB



### 4. Le programme d'accompagnement

L'objectif de la phase d'accompagnement est de passer de l'idée au développement /test à la validation de votre solution ainsi que de vous aider à travailler en collaboration pour booster votre projet et vos impacts.

L'accompagnement CoLAB s'étend sur 6 mois.

Il comprend :

- 1 bootcamp de 2 jours
- 1 formation par mois
- 1h de rendez-vous de suivi hebdomadaire (en physique ou à distance) avec votre chargé d'accompagnement local

Vous bénéficierez de :

1. **Un accompagnement technique à la gestion et au développement de votre projet entrepreneurial** pour passer de l'idée au test de votre solution
2. **Un accompagnement technique dans le cadrage, la structuration et le bon déroulement de votre collaboration** : travailler en collaboration n'est pas toujours évident, le CoLAB vous propose des outils et formations pour faciliter le travail à plusieurs ainsi que pour monter en compétences dans la gestion de projets multi-acteurs.
3. **Un accompagnement juridique** pour connaître les aspects contractuels liés au développement de projets multi-acteurs (la propriété intellectuelle, les conventions de partenaires, les statuts juridiques ...).

## SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS

Les projets sélectionnés recevront une subventions de 16.295 TDN , en deux étapes, qui participeront aux frais de cadrage et d'amorçage des projets.

Cette subvention doit être vue comme un « amorçage » permettant de lancer, de cadrer légalement et d'installer la collaboration la première année, mais, si le projet s'inscrit dans une dynamique de durabilité, **il ne pourra en aucun cas bénéficier d'une nouvelle subvention du CoLAB pour poursuivre ses travaux et ne permet pas de rémunérer les acteurs du projet (uniquement utilisée pour des frais de d'amorçage et de développement de la solution).**

## 5. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le projet présenté est un projet de coalition, dans lequel une entente globale sur les fondamentaux du projet est déjà esquissée : rôle de chacun, moyens mis en œuvre, bénéfice de la collaboration (revenus, image, capacité à changer d'échelle, etc...), partage des droits, etc.

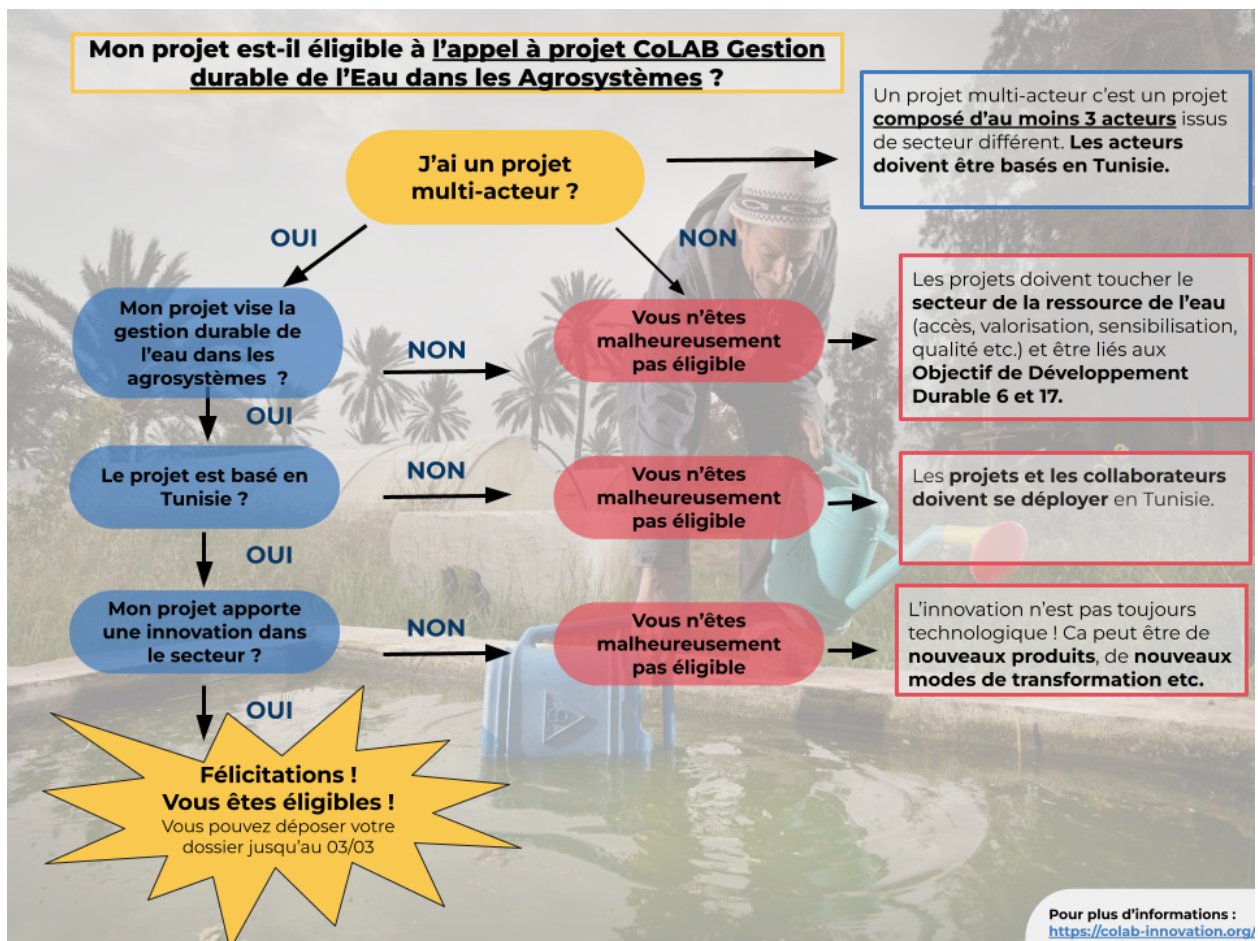
De par l'implication de l'IRD dans les porteurs du programme CoLAB, il est fortement recommandé d'impliquer **un partenaire issu du monde de la recherche publique dans l'équipe projet** car ceux-ci seront favorisés par le jury de sélection. Cependant, un projet sans partenaire issu de la recherche ne sera **pas disqualifié**. Les autres parties prenantes du projet peuvent être issus du monde associatif, entrepreneurial, institutionnel...

Les projets éligibles au CoLAB présentent les caractéristiques suivantes :

1. Le projet a pour objet le développement d'un ou de plusieurs **nouveaux** produits ou services **innovants**
2. Le projet doit avoir un objectif de **développement économique**
3. Le projet s'inscrit dans la **thématique de la gestion durable de l'eau dans les agrosystèmes** (*Qualité de la ressource, l'accès à la ressource, la gestion/optimisation/suivi de la ressource, les modèles de production (plantes/animaux adaptés, ...), la sensibilisation, formation, éducation (agriculteurs, citoyens, ...) en Tunisie (présence physique).*)
4. Le projet a une finalité d'**impact social, sociétal ou environnemental**
5. L'organisation du projet est portée par **au moins trois structures différentes ayant au moins 6 mois d'existence**.
6. Le projet doit fournir une lettre signée par toutes les structures porteuses du projet. La **lettre de co-engagement** engage les personnes morales exclusivement (ainsi, si un individu se désengage du projet, la structure reste investie). Un modèle est disponible via le [lien](#).

Il est rappelé que les partenaires du projet doivent présenter une situation financière en cohérence avec l'importance des travaux qu'ils se proposent de mener dans le cadre du projet présenté, notamment des fonds propres et si nécessaire un plan de financement en adéquation avec les ambitions.

Ainsi, chaque projet doit présenter un budget clair basé sur les besoins du projet ainsi que sur les ressources mobilisables, hors subvention CoLAB.





## 6. CRITÈRES DE SÉLECTION COLAB

Le CoLAB sera sélectif et soutiendra 3 projets multi-acteurs innovants à fort impact.

Les projets présentés seront notamment évalués sur la base des critères suivants à l'occasion de la phase de pré-sélection :

### 1) Solution

- a) La solution adresse un vrai problème qui est mal/pas résolu.
- b) Adéquation entre la proposition de valeur et la cible (la cible bénéficie d'une valeur ajoutée pertinente)
- c) Cohérence et pertinence d'ensemble du projet (vision, valeur, objectifs, étapes de développement, modèle économique, gouvernance, faisabilité technique, ...)
- d) Etat d'avancement du projet (les étapes de développement sont réalistes le projet est assez mature ou a la capacité d'atteindre un stade de maturité suffisant à la fin de l'accompagnement)
- e) Caractère innovant du projet

### 2) Equipe projet et collaboration

- a) Les membres du projet ont l'expérience ou l'expertise nécessaires au bon déroulé du projet.
- b) Complémentarité et robustesse des structures et profils impliqués dans le projet.
- c) Répartition des actions et moyens entre les parties cohérente.
- d) Potentiel et capacité des structures à réellement s'engager dans un programme de co-construction et une démarche collaborative (capacités financières, volonté, ressources humaines, fonctionnement politique, ancienneté...).

### **3) Financement et impact**

- a) Le projet est réalisable financièrement à l'échelle du CoLAB.
- b) Les besoins de financement identifiés sont cohérents.
- c) Scalabilité de la solution (capacité à changer d'échelle et à se démultiplier facilement).
- d) Le projet a un impact local social, économique (création de richesses localement) et/ou environnemental.

### **4) Adéquation avec le CoLAB**

- a) Motivation à rejoindre le CoLAB
- b) Le projet a besoin du CoLAB
- c) Le projet est en adéquation avec les objectifs et la vision de l'accompagnement du CoLAB ?
- d) Objectifs et étapes de développement réalistes et atteignables dans le cadre de l'accompagnement CoLAB
- e) Disponibilité des parties prenantes

## **PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN PROJET : 2 PHASES, 4 ÉTAPES**

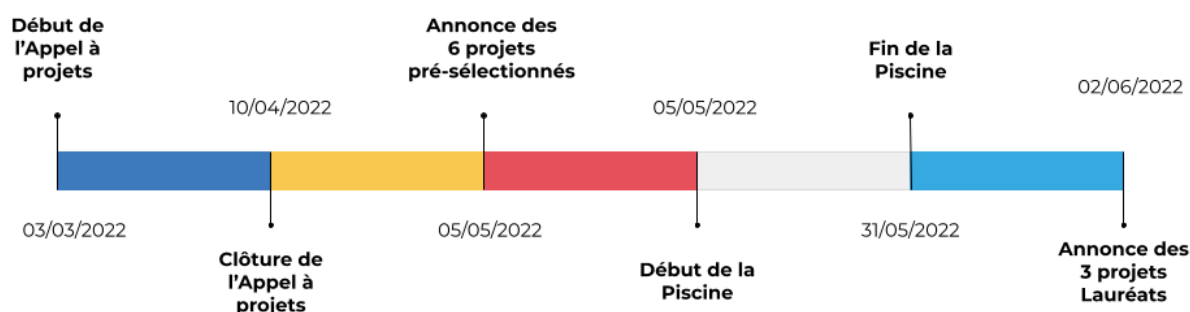
Le processus de sélection CoLAB se déroule en 2 phases, soit 4 étapes selon le calendrier suivant:

### **a. Appel à projet**

L'objet du présent appel à projet est la première étape de sélection des candidats (ONG, scientifiques, entrepreneurs...) porteurs de projets à impact social, et déjà dans une démarche multi-acteurs pour les accompagner dans la co-construction de leur solution d'innovation.

La plateforme de dépôt des candidatures sera ouvert du 03 Mars 2022 au 10 Avril 2022, (23h59 GMT+1), les dossiers seront à déposer en ligne, en français, via le lien suivant : <https://bit.ly/CoLABTunisieAAP>

Chaque structure porteuse ne peut déposer qu'un seul projet. Une structure porteuse au sein d'un projet ne peut pas être co-associée dans un autre projet candidat.



**Pour répondre à l'appel à projets, les candidats doivent compléter en ligne le questionnaire de candidature et télécharger sur la plateforme les documents ci-après :**

Preuves d'existences et lettres d'engagement:

- Pour la structure porteuse :
  - **La preuve de l'existence légale de la structure porteuse**, consistant, par exemple, en un extrait Kbis récent pour les entreprises
  - **Copie d'un document (en cours de validité) conforme à l'original permettant l'identification de la personne physique** représentant la structure porteuse du projet (CNI, passeport ou carte de séjour et justificatif de l'adresse du domicile)
    - **RIB** de la structure porteuse

- Pour les partenaires issues de la recherche :
  - **Lettre de soutien de l'établissement de recherche**
- Pour les associations :
- Statuts ou convention constitutive avec la liste des membres du bureau ou du conseil d'administration
- Lettre de co-engagement : toutes les structures investies dans le projet doivent fournir signer une lettre engageant les personnes morales dans le projet, et non pas par les individus eux même. (Cf. dernière page)

Documents relatifs au fonctionnement du projet :

- Un schéma de fonctionnement : **schéma expliquant le processus de fonctionnement et la responsabilité de chacun vis-à-vis de chaque activité de votre projet. Attention, le nombre total de jours prévu pour les activités du schéma de fonctionnement ne pourra pas dépasser 150 jours.**
- Un excel des apports et des besoins du projet : **Excel regroupant les apports en nature ou financier, par acteurs**

Tous les exemples documents nécessaires à la réponse à l'appel à projet sont disponibles sur le [lien](#).

**Les candidatures n'ayant pas fourni l'intégralité des documents demandés ne seront pas examinées.**

## b. Comité de présélection écrit et oral

Le comité de sélection écrit CoLAB opère une première sélection des projets sur la base des candidatures de l'appel à projets. L'objectif de ce comité est de sélectionner les 6 projets les plus prometteurs et cohérents en Tunisie sur la base des dossiers écrits de candidature et au regard des critères de sélection CoLAB.

Le comité est composé des membres de l'équipe CoLAB (IRD, makeSense, et Bondinnov) ainsi que des partenaires du CoLAB (incubateur, Instituts de recherche...). L'examen des dossiers est effectué dans le strict respect des règles habituelles de confidentialité.

### c. Sélection finale : La Piscine

La piscine est la dernière phase de la sélection du CoLAB ! Elle dure 1 mois et prend la forme de défis à résoudre à distance. Néanmoins chaque défi nécessite l'implication et la participation de l'ensemble des acteurs du projet.

La Piscine permet notamment de tester les équipes projets à la fois sur la robustesse de leur projet mais également sur la dynamique collaborative de leur équipe.

Les défis de la piscine sont envoyés au fur et à mesure au Jury de sélection en vue de choisir les **3** projets lauréats du CoLAB.

Ils démarreront l'accompagnement auprès des experts nationaux , en plus de recevoir une subvention de 5.000 Euros.

#### Comment le Jury fera son choix ?

Le Jury évaluant la Piscine sera composé de l'équipe CoLAB et de partenaires (institutionnels, privés, publics, associatifs) ayant une maîtrise des écosystèmes d'innovation en Tunisie.

Chacun des membres du jury aura accès aux "Dossiers Projets". Ce dossier comprend :

- La réponse à l'appel à projet (questionnaire, lettres d'engagement, schémas de fonctionnement et excel des apports)
- La session pitch

Le résultat de leur choix portera sur :

1. Les critères de sélection du CoLAB
2. La capacité de l'équipe projet à se mobiliser pour atteindre des objectifs communs
3. La complémentarité des membres de l'équipe projet
4. La qualité, la pertinence et la cohérence des livrables de la Piscine

Les projets lauréats seront annoncés dans les jours suivant la réunion de délibération du comité de sélection.

## MISE EN PLACE DE LA SUBVENTION D'AMORÇAGE

Les travaux d'instruction du déblocage des aides financières débutent au cas par cas, après vérification du caractère complet du dossier nécessaire au déblocage de la subvention.

La phase de cadrage doit avoir été jugée "effectuée" par le chargé d'accompagnement référent pour déclencher le versement de la première tranche. Les projets devront également avoir signé leur convention d'engagement.

La 2ème tranche sera versée à mi-parcours sur présentation des justificatifs des dépenses de la première tranche et du plan de financement du projet.

CoLAB se réserve la possibilité de suspendre le versement des subventions en cas de non-respect des engagements des porteurs de projet.

Cette subvention ne pourra en aucun cas financer de nouvelles ressources humaines.

Par ailleurs, tout projet retenu non conventionné dans un délai de 30 jours à compter de l'annonce officielle des résultats, perdra le bénéfice de sa sélection au titre de l'appel à projets, sauf dérogation accordée par le Comité de pilotage du CoLAB.

## OBLIGATIONS DU PROJET ENVERS LE CoLAB

L'objectif de l'accompagnement du CoLAB est principalement de développer une méthodologie d'accompagnement efficiente de projets multi-acteurs associant monde de la recherche et les autres acteurs de la société civile.

En conséquence chaque projet devra :

- Mentionner le soutien apporté par le CoLAB dans leurs actions de communication, et la publication de leurs résultats, par le biais de la mention unique : *“Ce projet est soutenu par le CoLAB”*
- Participer aux deux jours de bootcamps **OBLIGATOIRES**
- Participer, aux différentes activités du programme à savoir :
  - 1h30 de formation par mois, suivi de 2h d'atelier de mise en application de la formation reçue.
  - 1h de rendez vous de suivi hebdomadaire avec votre chargé d'accompagnement
- Contribuer, notamment par le biais de feedbacks constructifs et réguliers dans l'optique de l'amélioration du CoLAB, et notamment, de la méthodologie d'accompagnement
- Par ailleurs, les projets lauréats devront indiquer sur leurs documents de communication le logo « CoLAB »

## CONTACTS ET INFORMATION

Les équipes du CoLAB se tiennent à la disposition des projets pour répondre aux questions des candidats dans la phase de préparation de leur dossier.

La convention qui sera signée entre le CoLAB et chaque bénéficiaire prévoira les modalités de restitution des données nécessaires à l'évaluation annuelle du programme et au reporting de l'action.

Un bilan sera demandé à la fin du projet, et un feedback sur l'avancement du projet et de la relation de co-développement sera également demandé à m+6 et m+12 de la fin de l'accompagnement.

**Pour toutes questions, contactez les équipes CoLAB : [colab.innovation@gmail.com](mailto:colab.innovation@gmail.com)**



# Exemple de lettre d'engagement

## TITRE DU PROJET :

Par la présente, les structures ..... [Structure 1]....., ..... [Structure 2]....., ..... [Structure 3]....., confirment leur engagement dans le projet ..... [Nom du projet]....., dans le cadre du programme CoLAB Gestion durable de l'Eau dans les Agrosystèmes.

Le projet a pour but de .....[Description de la vision du projet et des objectifs en termes économiques et d'impacts]..... .

## [NOM DE LA STRUCTURE 1]

Je soussigné.e, M.Mme .....en qualité de représentant légal[1] de ..... ayant pouvoir de contracter et de l'engager juridiquement, m'engage à participer au projet ..... déposé en réponse à l'appel à projets CoLAB Gestion durable de l'Eau dans les Agrosystèmes.

Les activités que ma structure s'engage à mettre en œuvre pour le projet ..... sont :

1. ...
2. ...
3. ...

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

Je certifie avoir été informé.e que si le projet était retenu dans le cadre de l'appel à projets CoLAB l'engagement de ma structure serait efficient jusqu'à la fin du programme, à savoir Décembre 2022.

## [NOM DE LA STRUCTURE 2]

Je soussigné.e, M.Mme .....en qualité de représentant légal[1] de ..... ayant pouvoir de contracter et de l'engager juridiquement, m'engage à

participer au projet ..... déposé en réponse à l'appel à projets CoLAB Gestion durable de l'Eau dans les Agrosystèmes.

.

Les activités que ma structure s'engage à mettre en œuvre pour le projet ... sont :

1. ...
2. ...
3. ...

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

Je certifie avoir été informé.e que si le projet était retenu dans le cadre de l'appel à projets CoLAB l'engagement de ma structure serait efficient jusqu'à la fin du programme, à savoir Décembre 2022.

### **[NOM DE LA STRUCTURE 3]**

Je soussigné.e, M.Mme .....en qualité de représentant légal[1] de ..... ayant pouvoir de contracter et de l'engager juridiquement, m'engage à participer au projet ..... déposé en réponse à l'appel à projets CoLAB Gestion durable de l'Eau dans les Agrosystèmes.

.

Les activités que ma structure s'engage à mettre en œuvre pour le projet ... sont :

1. ...
2. ...
3. ...

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

Je certifie avoir été informé.e que si le projet était retenu dans le cadre de l'appel à projets CoLAB l'engagement de ma structure serait efficient jusqu'à la fin du programme, à savoir Décembre 2022.

Cachets :

Date :

Nom et signature des représentant légal :